

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars,  
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 21/03/2023  
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11  
Présents : 8                                      Votants : 8  
Pour : 8    Contre :    Abstention :

Secrétaire de séance : Claudine VEROLLET  
Excusés : Véronique FELTRIN, Alain RET  
Pouvoir : Chantal MATHIEU donne pouvoir à Guy SOTO

**N° 04-2023**

**Objet : Vote du compte administratif 2022 du budget général M14**

Hors de la présence de Mr SOTO Guy, maire de Montchaboud,  
Le Conseil Municipal, après avoir entendu, ce jour, le compte administratif pour l'exercice 2022 prend connaissance des résultats qui se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021 : 60208.97 €
- Part du résultat 2021 affecté en investissement : - 10000.00 €
- Résultat de l'exercice 2022 : - 20154.36 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2022 : 30054.61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021 : 89411.48 €
- Résultat de l'exercice 2022 : 2785.50 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2022 : 92196.98 €

APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF M14 2022

DECIDE DE REPORTER LES RESULTATS COMME SUIT :

- 001 solde d'exécution d'investissement reporté : 92196.98 €
- 002 excédents antérieurs reportés de fonctionnement : 30054.61 €

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte  
compte tenu de son envoi en Préfecture  
le 30/03/2023 et de sa notification le 30/03/2023 »

